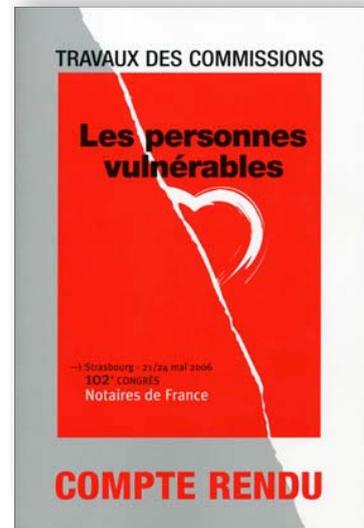




## à lire



### Les personnes vulnérables

Publication des travaux  
du 102<sup>e</sup> congrès des Notaires de France,  
Strasbourg - 21-24 mai 2006

La vulnérabilité est multiple, mouvante, insidieuse et à l'affût, jamais définitivement écartée. Chacun est ou sera vulnérable. Les valeurs d'hier qui ont inspiré le dispositif des incapacités ont-elles évolué ? L'Etat-Providence a montré ses limites ; tous les modes d'assistance familiale et privée sont à promouvoir. Protéger sans discriminer, respecter la volonté individuelle aussi ténue soit-elle, tel est le défi à relever par les notaires.

[www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)

Pour toutes informations relatives  
au notariat dans le monde francophone  
[www.notariat-francophone.org](http://www.notariat-francophone.org)

### • Quelle est, aujourd'hui, la situation du secteur de la récupération et plus globalement, de la filière textile ?

**G. K.** : Notre secteur d'activité se trouve être, depuis 2004, en situation de crise. Brièvement, plusieurs raisons sont à déplorer concernant cette crise du secteur touchant non seulement la France mais également l'Europe. Tout d'abord, la baisse de la qualité des textiles collectés rend leur revalorisation plus difficile et augmente, par la même occasion, leur coût de gestion. Il faut ajouter à cela le fait que de nombreuses entreprises du secteur se sont retrouvées en situation financière précaire.

D'autre part, tous ces facteurs ont eu une incidence sur les emplois puisque ne pouvant plus faire face à la concurrence accrue, les entreprises n'ont eu d'autre choix que de cesser leurs activités.

### • Quelle stratégie de développement avez-vous mis en place pour faire face à cette crise du secteur ?

**G. K.** : C'est grâce à une gestion rigoureuse et au réseau de qualité auquel elle appartient, que notre entreprise s'est adaptée rapidement aux nouvelles données du marché mondial et a su proposer une offre globale de gestion des déchets textiles en Europe.

Ce fonctionnement en réseau a permis non seulement d'obtenir de meilleures perfor-

mances économiques puisqu'il est mieux adapté aux changements de son environnement (notamment, la baisse des prix de vente des vêtements triés et des matières recyclées et la hausse du prix du pétrole ces deux dernières années), mais garantit également une parfaite traçabilité dans les traitements de textiles collectés et des déchets générés.

### • Le gouvernement semble davantage se préoccuper de ce secteur, et notamment à travers le projet d'une éco taxe, y êtes-vous favorable ?

**G. K.** : Pour notre entreprise et ses partenaires, il temps d'instaurer un cadre juridique concernant notre secteur afin de favoriser d'une part la cohésion des entreprises et des différents organismes spécialisés dans la récupération textile, mais aussi et surtout d'aider à la gestion des déchets textiles.

Nous espérons également qu'un éco organisme, dont la création irait de pair avec la mise en place d'une éco taxe, servira à éclaircir certains points aux yeux du grand public. Car bien souvent, il est d'usage de croire que les actions caritatives sont incompatibles avec les activités d'une entreprise, or cela est possible et tend à se développer. ■